



Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 22 novembre 2016

Paris

Présents : François AMBOLET, Jean-Louis CHEMIN, Françoise DAVID-SCIARA, Christian LATRY, Yvon LE GALL, André LE POTTIER, Céline MENIL, Claudine METTAIE, Nicole PETITOT, Stéphane RAVAILLE, Marie-Denise RISS-COLY, François VELLAS

Absents : Jean COUDERT, Annette ENTRAIGUES, Gérard POTENNEC.

Avant d'aborder l'ordre du jour le Président demande l'ajout d'un point financier et exprime le souhait de le voir figurer désormais à chaque conseil d'administration.

1. Approbation du compte rendu du CA du 27 septembre

adopté à l'unanimité des présents.

2. Finances

Le trésorier rappelle que le budget annuel est établi du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Il présente le compte de résultat pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 août 2016 :

<u>Produits</u>	12 715,32€	<u>Charges</u>	9 611,21€	<u>Résultat</u>	3 104,11€
-----------------	------------	----------------	-----------	-----------------	-----------

Le compte de résultat est **validé à l'unanimité des présents.**

Cette validation marque l'arrêt de la présidence de Françoise DAVID-SCIARA et le début de la responsabilité de Stéphane RAVAILLE, ainsi que le passage de témoin d'André LE POTTIER à Christian LATRY

Le bilan est validé à l'unanimité des présents

3. Intervention d'Olivier GESLIN et projet autour de RODIN

Voir le texte dans le Bulletin

4. Les commissions

Les conventions collectives :

Statut des intervenants ponctuels pour leur paiement pour respecter la légalité et le droit du travail.

Le Président suggère que François AMBOLET soit chargé de la présidence de cette commission, d'y associer M. ROYER (Créteil) qui a donné son accord. Les autres membres de la commission sont André LE POTTIER, Claudine METTAIE et Stéphane RAVAILLE.

la constitution de cette commission est adoptée à l'unanimité des présents.

Les statuts :

Le besoin de réactiver la commission Statuts est nécessaire pour examiner plusieurs points dont :

- Statuts des structures adhérentes : les conditions d'adhésion.

- Cohérence dans le rythme des élections (CA, Présidence,...)
Monsieur KAUFFMANN s'est déclaré prêt à collaborer à la commission avec Stéphane RAVAILLE et Céline MENIL.

La constitution de cette commission est **adoptée à l'unanimité des présents.**

5. **L'annuaire**

La commission doit se réunir prochainement pour finaliser la fiche descriptive

6. **Projet UFUTA Ambition 2020**

Nicole PETITOT donne lecture de la réflexion de Damienne Bonnamy, Directrice de l'Université Ouverte de l'Université de Franche-Comté, qui alerte le CA des conséquences pour les structures universitaires. Elle attend aussi que soit établie avec le ministère pour que soit établie une convention-type qui pourrait être proposée par les UTL aux universités de rattachement.

Le Président indique que le projet n'est pas une mise sous tutelle par l'UFUTA. L'autonomie des structures est respectée ; l'objectif est de faire participer les membres aux réunions : AG, Assises,...

Un tour de table des administrateurs présents montre un accord sous certaines conditions
Ce projet doit être présenté aux présidents lors d'une journée et qu'il y ait débat. Le moment prévu pourrait être fin janvier-début février (contact avec la Cité des Sciences pour programmer la date de la rencontre)

Il est recommandé de distinguer dans le document les structures universitaires et les structures associatives. L'objectif présent est de poursuivre le travail de réflexion pour la faisabilité du projet afin de pouvoir le soumettre à une adoption à l'unanimité.

7. **Comité scientifique**

Le CA examine les différentes attributions du conseil :

Prix de la Recherche : Maintien du prix et de son rythme biennal

Assises 2018 : si nous maintenons le rythme biennal il faut en déterminer le lieu assez rapidement
(Unanimité pour souligner la qualité des interventions au cours des Assises.

Les Plumes : le prix sera attribué en 2017.

La clause restrictive du règlement de ce prix, stipulant que les lauréats ne peuvent concourir pour le prix suivant est **abrogée à l'unanimité des membres présents au CA**

Il est décidé de poursuivre le fonctionnement actuel, sachant que le Comité scientifique s'engage dans un processus de réflexion afin d'élargir ses activités et de proposer un fonctionnement : par exemple :

Approfondir la réflexion sur le thème des Olympiades (ou autre expression) de l'UFUTA :

présentation des activités des UTL ? Compétitions ? etc

Aligner tous les Prix sur une périodicité de 3 ans

Inviter lors de manifestations des entreprises ciblées présentes sur des stands,...

8. **Les 20 ans de l'UTA de Saumur**

L'UFUTA était représentée par Françoise DAVID-SCIARA

Ce fut une journée « fabuleuse » (sic), journée au cours de laquelle l'UFUTA fut mise à l'honneur.

La manifestation a rassemblé beaucoup de monde dans le théâtre à l'italienne magnifiquement rénové et qui a fait salle comble.

Claudine METTAIE informe le CA que l'UTL de Blois fêtera ses 40 ans le 30 mars 2017

9. **Convention avec le Ministère**

Dans la convention est prévue la commission de suivi. Il est proposé que l'UFUTA propose aux partenaires de la réunir. Les UTL jouent un rôle important dans la diffusion du savoir, il convient d'établir un bilan général de nos activités et de l'adresser au ministère et montrer que l'UFUTA a largement communiqué sur l'existence de la convention.

Le CA a pris connaissance des textes de François AMBOLET et Jean-Louis CHEMIN.

10. **Recherche de nouvelle adhésion**

Le Président émet le principe que d'ici novembre 2017 chaque administrateur sollicite 1 UTL dans sa région pour adhérer à l'UFUTA.

11. Questions diverses

Mission est donnée à François AMBOLET pour présenter le projet UFUTA Ambition 2020 à Orléans.

Le Président propose l'Invitation d'un représentant d'une structure adhérente à chaque réunion du CA. Dans un premier temps, pour le prochain CA, l'UTL de Gap est concernée.

Les critères pour cette invitation sont de s'adresser en priorité aux structures universitaires et de choisir la structure en fonction de l'ordre du jour.

Le principe est **adopté à l'unanimité des présents**

Site de l'UFUTA :

Sites des UTL et lien avec la carte de la France qui figure sur le site de l'UFUTA : s'assurer qu'ils y figurent.

Concernant une zone réservée aux structures sur le site de l'union : elle remplacerait la partie réservée aux administrateurs que l'on supprime.

Inciter à visiter régulièrement le site.

Commande par Adb Solidatech : possibilité d'avoir pour les UTL via l'UFUTA un pack de logiciels Microsoft Office : Word 2016, Exel 2016, Outlook 2016, etc., à un tarif très préférentiel. En adhérant il est possible de faire tous les 2 ans une commande de 50 packs.

La Semaine bleue :

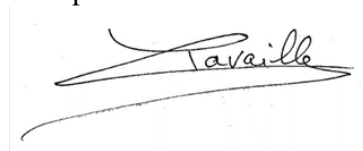
Jean-Louis CHEMIN indique qu'il est référent sur le Bien vieillir.

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE

Rappel des dates de prochains CA :

Mardi 17 janvier 2017 **déplacé au 31 janvier**

Mardi 28 mars 2017 : préparation de l'ordre du jour de l'AG